

Confinement : bis repetita !

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ



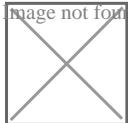
Point sur les échanges avec le cabinet du Ministre traitant de la crise sanitaire : Le versement de la prime d'équipement les collègues documentalistes seraient intégrés. Activation des PCA, télétravail, CCF, stages, concours et examens pro, CFA...

Suite aux annonces du Président de la République une entrevue en visio vient de se tenir entre les Organisations Syndicales et le Ministère représenté par le :

Cabinet du Ministre M. Levêque (Conseiller à l'enseignement), M. Maurer (Adjoint DGER) et M. Maire (SRH).

De nombreux échanges traitant de la crise sanitaire dans l'enseignement ont eu lieu sur des thèmes variés :

- L'objectif est de favoriser le télétravail au maximum tout en garantissant une continuité de service public. Pour se faire les plans de continuités d'activités (PCA) doivent être activés dans les établissements. Toutes les catégories sont concernées (cadres, techniques, administratifs ...)
- Les concours et examens pro (agents) sont maintenus à ce jour
- Les enseignants ont toute latitude pour dispenser leurs cours, il n'y a pas d'obligation de faire du 100 % visio.
- Les CCF ne sont pas reportés mais remplacés par le contrôle continu.
- Les stages sont maintenus en entreprises et sur les exploitations.
- L'administration confirme que les inspections de titularisation devraient se dérouler comme prévues. L'objectif est de ne pas tout retarder notamment les rendez-vous de carrière.



Le SEA en a profité pour interroger le cabinet sur le versement de la prime d'équipement attendu depuis des mois. La réponse laisse entendre qu'elle serait dans les tuyaux (lignes budgétaires) avec une bonne nouvelle pour les collègues documentalistes qui seraient intégrés à la différence de l'éducation nationale. Une nouvelle fois, nous dénonçons l'absence de reconnaissance des agents contractuels sur budget (ACB) pour l'obtention de cette prime.

Concernant les CFA :

- Semaine du 5 au 11 avril : les formations se tiendront uniquement en distanciel. Pour les semaines suivantes, les CFA n'ayant pas prévu de périodes de vacances, les formations théoriques seront assurées à distance ; les formations pratiques se tiendront sur site (ex : formations sur des plateaux techniques).
- A partir du 26 Avril et jusqu'au 2 mai : pour l'ensemble des CFA, les formations théoriques seront assurées à distance et les formations pratiques se tiendront sur site.

Les CFPPA continuent leurs activités selon les modalités en vigueur depuis la rentrée.

Après 1 an de crise et un confinement annoncé, le SEA-UNSA soulève un manque d'anticipation dans les conduites à tenir. Les cadres au centre de la machine ainsi que l'ensemble des personnels sont épuisés. Nous nous inquiétons sur la fragilité de certains et sur les risques psycho-sociaux qui découleront inéluctablement de cette « période ».

Nous remarquons encore une fois que les "conventions tripartites" (Conseil régional / DR AAF / EPLEFPA) ne soient pas actionnées dans cette situation de crise. Exemples : les moyens matériels et connexion pour les apprenants victimes de la fracture numérique, détecteur de Co2...